

22 CARNOET
n° département commune
KERAUTEM 0453
lieu-dit adresse
GUINGAMP CALLAC
arrondissement canton
édifice ou ensemble contenant
dénomination et titre de l'oeuvre
MANOIR
140003302

Coordonnées. LAMBERT1 X = 16435 Y = 09010

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1832 section : C1 parcelle : 73

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: CHAPELLE, PARTIES AGRICOLES, PUIITS, PIGEONNIER

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRES, GRANITE, APPAREIL MIXTE, REVETEMENT (2)
COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: COMMUNS EST, CHAPELLE ET PIGEONNIER PEUT ETRE
17E SIECLE; LOGIS ET COMMUNS OUEST DU 19E SIECLE

I - HISTORIQUE

1. EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2. CONTEXTE HISTORIQUE

Cf. annexe 1.

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Le manoir présente plusieurs campagnes de construction et remaniements que la documentation ne permet pas de définir. L'enquête archéologique conclut comme Frotier de la Messelière à une antériorité de la chapelle et de sa tour par rapport au reste des bâtiments (1).
?

4. DEGRADATIONS. RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENT D'AFFECTATION

. / .

(1) - FROTIER DE LA MESSELIERE ... op. cit. p. 25.

II - DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir isolé, construit sur une colline orientée au Sud.

Le manoir est aspecté au Sud, devant une cour rectangulaire limitée à l'Ouest et à l'Est par deux communs (cf. Sous-dossier).

Un pigeonnier était construit à l'angle Sud-Ouest du commun Ouest.

Dans la cour, un puits, devant le logis (cf. Sous-dossier).

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

- Manoir : moyen appareil de grès foncé et de granit beige, crépis. Encadrement de granit gris.

- Commun Est : la partie Nord est en granit taillé de moyenne dimension. La partie Sud a un médiocre appareil de grès et de schiste.

- Commun Ouest : moyen appareil de grès, crépis.

- Pigeonnier : granit gris et grès foncé non taillé.

3. PARTI GENERAL. PLAN. COUPES

Parti général

Edifice rectangulaire à étage, avec une aile en retour d'équerre à l'extré-

mité Ouest.

Il est couvert d'un toit à double versant avec une croupe à l'Ouest.

Plan. Coupes (cf. Relevé graphique)

Logis de plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest, augmenté à l'angle Sud-Ouest d'une aile de plan presque carré, en ressaut sur le pignon Ouest du logis.

L'espace intérieur du logis est divisé en trois par deux murs de refend percés de portes permettant la communication des pièces entre elles.

Au rez-de-chaussée, un mur à l'Est du refend Ouest limite avec ce dernier un couloir percé au Nord et au Sud d'une porte axiale.

A l'étage, des cloisons de bois divisent la partie centrale en un couloir Nord et des pièces Sud.

Les escaliers sont modernes.

Trois niveaux :

- rez-de-chaussée ;
- étage ;
- comble.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES (cf. photos 1 et 2)

- Face Sud : deux niveaux d'ouvertures rectangulaires. Six travées régulières et symétriques (rythme horizontal et vertical).

D'Ouest en Est : une travée de fenêtres, une travée comprenant

une porte et une fenêtre ; une travée de fenêtres ; une travée de fenêtres ; une travée comprenant une porte et une fenêtre ; une travée de fenêtres.

- Aile Ouest, face Est : une travée comprenant une fenêtre et une lucarne passante à fronton triangulaire à corniche moulurée.

- Face Nord aveugle.

- Pignon Est triangulaire, aveugle.

- Pignon Ouest, face Ouest de l'aile Ouest : aveugle.

- Pignon Sud de l'aile Ouest : aveugle.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit à double versant sur le corps principal, à la Mansart sur l'aile Ouest, souches de cheminées modernes.

Charpente : pas de surcroît. Arbalétriers à entrails retroussés et poinçons à liens mortaisés. Cinq pannes, dont une faîtière.

Aile : deux paires d'arbalétriers. Entrails retroussés à poinçons étayés par une croix de Saint André. Coyaux très longs.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Rez-de-chaussée :

- couloir : sol recouvert de grandes dalles de granit taillé ; porte Sud rectangulaire ; porte Nord en plein cintre à deux claveaux, transformée en fenêtre ;

portes sur les pièces Est et Ouest, en vis-à-vis, rectangulaires, habillées de bois.

- pièce Ouest : sol recouvert de dalles régulières de granit ou schiste taillées ; plafond à poutres transversales couvertes de plâtre ; mur Sud : une fenêtre rectangulaire ébrasée jusqu'au sol et une porte rectangulaire sur l'aile Sud ; mur Nord aveugle ; mur Est : porte rectangulaire sur le couloir ; mur Ouest : cheminée axiale (cf. Sous-dossier). A l'angle Sud-Est, escalier de bois moderne montant à l'étage.

- pièce principale : plancher en parquet d'assemblage () ;

murs couverts de lambris divisés en panneaux rectangulaires en deux niveaux ; mur Sud percé de deux fenêtres semblables à toutes les fenêtres de la maison, c'est-à-dire rectangulaires, ébrasées jusqu'au sol ; mur Nord aveugle ; mur Ouest percé d'une porte axiale rectangulaire entourée d'un tore, devant le linteau, pièce de bois en plein cintre dentelée (cf. photo) ; mur Est, cheminée axiale (cf. Sous-dossier) et porte vers la pièce Est.

- pièce Est : mur Sud percé d'une fenêtre et d'une porte rectangulaires ; cheminée axiale (cf. Sous-dossier) contre le mur-pignon Est ; mur Nord aveugle ; vers la pièce centrale, porte percée dans le refend Ouest ; escalier moderne dans l'angle Nord-Ouest pour aller à l'étage.

- aile Sud-Ouest : sol carrelé moderne, plafond de plâtre ; mur Sud : cheminée axiale (cf. Sous-dossier) et porte en plein cintre chanfreinée obturée cachée par un placard ; mur Est : fenêtre ; mur Ouest : aveugle ; mur Nord : porte vers la pièce Ouest du logis.

Etage :

- pièce Ouest : boiseries sur les murs ; mur Sud percé d'une fenêtre et d'une porte vers l'aile ; mur Nord percé d'une fenêtre, placard dans le mur ; mur Est : une porte sur le couloir ; mur Ouest : une cheminée (cf. Sous-dossier) entre deux placards.

- pièce centrale divisée en plusieurs petites pièces par des cloisons de bois ; trois fenêtres au Sud.

- pièce Est : aménagement moderne, deux fenêtres au Sud.

- couloir Nord éclairé par une petite fenêtre, une porte murée.

- pièce de l'aile Sud-Ouest : une fenêtre mur. Est ; entre le mur Ouest et le plafond, liens courbes.

III - NOTE DE SYNTHESE

Manoir à cour fermée, assez courant dans le canton.

Il est probable que l'ensemble des bâtiments date de différentes époques. D'une construction primitive, peut-être du XVIIème siècle, il reste le commun Est, la chapelle, le pigeonnier. Par contre, le logis et le commun Ouest datent vraisemblablement du début du XIXème siècle, et ont sans doute été bâtis sur un emplacement ancien.

L'état de délabrement dû au changement de fonction des bâtiments est fortement avancé.

IV - DOCUMENTATION1. SOURCES

* manuscrites :

. A.D. Côtes-du-Nord. Série C. C7. Déclarations de tous nobles sujettes au ban et arrière-ban de l'évêché de Quimper entre 1427 et 1736 : mention du manoir de Kerautem, sans date.

. A.D. Côtes-du-Nord. Série Q. Biens de deuxième origine, arrondissement de Guingamp, canton 53 : Claude Kermachon Kerautem propriétaire de la métairie de Kerautem le 3 thermidor an VI.

. A.D. Loire-Atlantique. Série B. B 1071. Aveux de maisons et terres nobles tenues noblement à foi et hommage du roi. Pour Kerautem en 1494, 1543, 1731 et 1764.

. B.M. Rennes. Ms 192. ...Reformation de la noblesse de l'évêché de Quimper Corentin ou Cornouailles. A Carnoët, 1447 fo 568 verso et 1536 fo 568 recto.

. B.M. Rennes. Ms 15497. ...Ms Missirien. Biens sujets au ban et arrière-ban l'an 1636, p. 519.

* imprimées

II - TRAVAUX HISTORIQUES

. / .

3. REPERTOIRES. DICTIONNAIRES

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes-du-Nord...
Saint Brieuc, Presses bretonnes, 1949, in 8°, p. 25.

4. DOCUMENTS DE REFERENCE

Ibid. .- deux croquis noirs du 29 juillet 1931, p. 17, pl. 6.

V - ANNEXESANNEXE 1Liste des propriétaires

En 1447, "le Sire de Poulenic en son manoir de Kerautem" -
cf. B.M. Rennes, Ms 192, fo 568 verso.

En 1494, le manoir est possédé par Pierre de la Boëxière -
cf. A.D. Loire-Atlantique, B 1071.

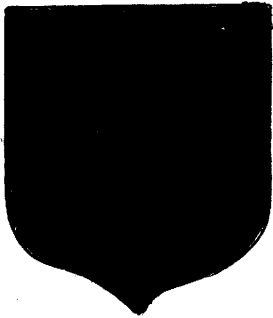
En 1536, "Guillaume Sieur de Kerautem, seigneur dudit lieu" -
cf. B.M. Rennes, Ms 1922, fo 568 recto.

En 1543, François de Lesandenez, seigneur de Stay et de la Boissière, fait
aussi aveu pour Kerautem -
cf. A.D. Loire-Atlantique, B 1071.

En 1636, "Escuyer Pierre Seigneur de Kerautem possède la maison noble de
Kerautem" -
cf. B.M. Rennes, Ms 15497, p. 519.

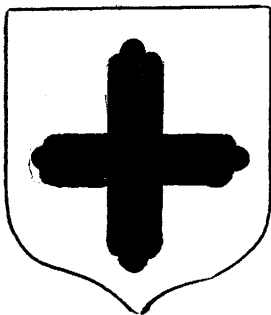
En 1731, Jeanne, héritière de Pierre de Kerautem son père et de Joseph de
Kerautem son frère, épouse Auffray-Louis de Kermachon -
cf. A.D. Loire-Atlantique, B 1071.

En 1764, Jean-Claude de Kermarchon, fils de Jeanne de Kerautem, possède
le manoir -
ibid.

Armoiries

Pierre de la Boescière porte de sable au sautoir d'or.

Cette branche aînée s'est fondue en 1520 dans Lesandenez ce qui explique la possession de Kerautem par François de Lesandenez.



La famille de Kermarchon porte d'argent à la croix treflée de sable chargée de cinq étoiles d'or.



L'écu des Kerautem est de gueules à trois fascées d'argent.

Donc, le blason en relief sur la cheminée Sud du rez-de-chaussée montre les armes de Kerautem en alliance avec celle d'une famille inconnue.

Documentation

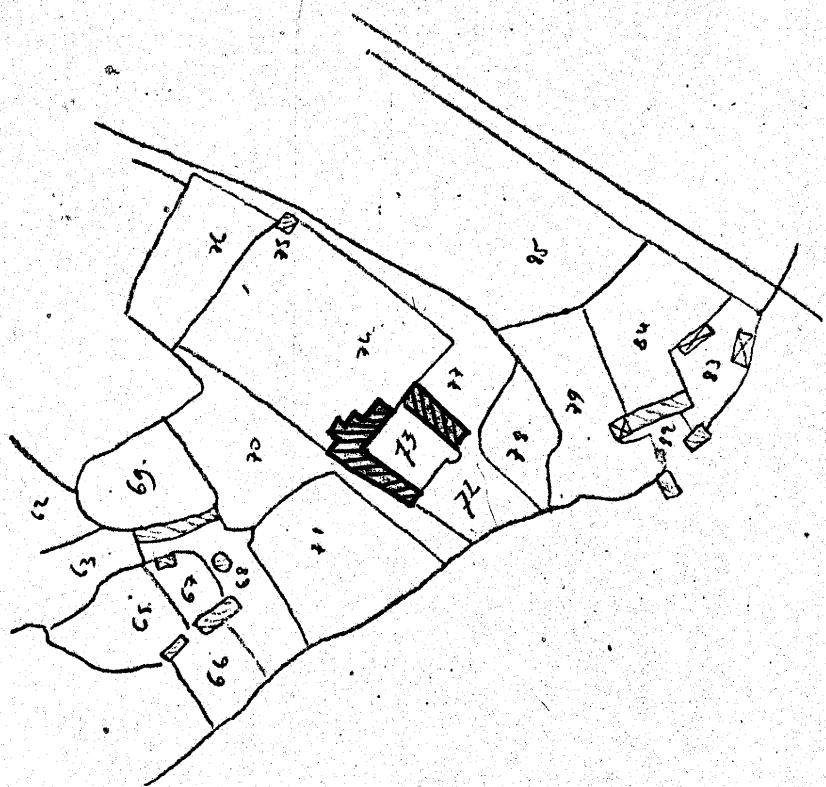
COURCY (Pol - Potier de) .- Nobiliaire et Armorial de Bretagne .- 3ème éd.
1890, Rennes, J. Plihon et L. Hervé, t I p. 107 (de la Boescière) ; t II p. 7 (de
Kerautem) ; t II p. 39 (de Kermarc'hon).

KERAUTEM

Maison

en Carrière

↑ N

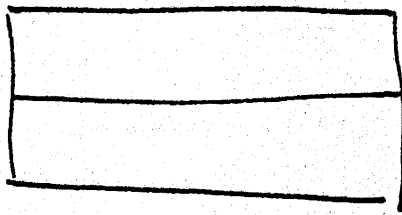


1832

Section G₁

1/2550

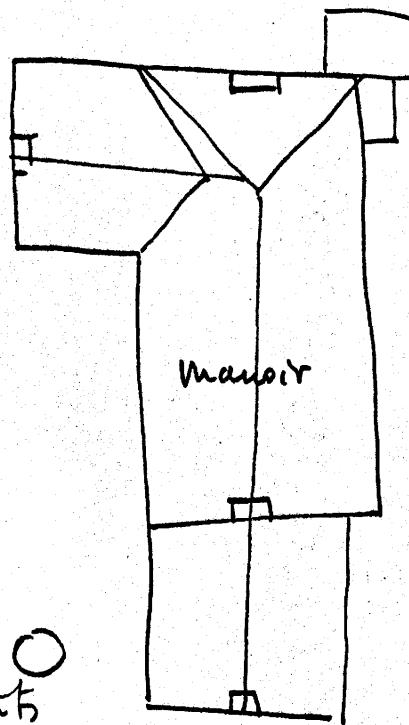
→ N



Commun ouest

accès
→

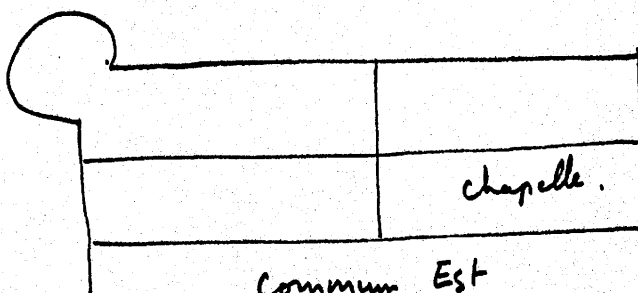
Cour



appentis
modernes.

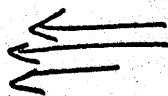
Mansoir

puits



Commun Est

pente



Mansoir de Keranteun
Carnoct

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

I) Plan

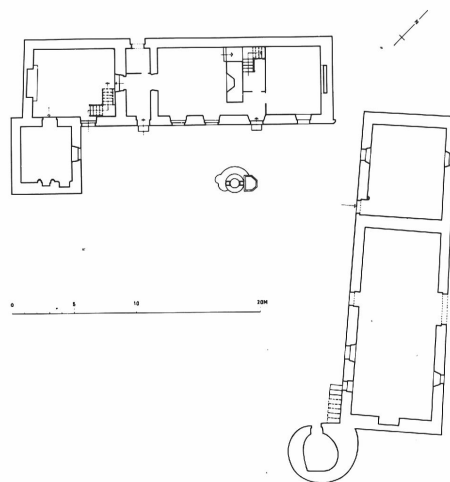
MANOIR DE KEROUTEN

Plan

Cliché DAGORN

76.22.81 P

		1
	CARNOET	Cotes-du-Nord
	Manoir de Kerouten	
	A. Cheval - H. Rouquet	1988



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de situation prise
du Sud-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.IIO VR



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de situation
prise du Sud-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.I09 VR



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de situation prise
du Sud-Est

Cliché 3^e G.A.L.A.T.

7I.22.III VR



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue générale

Cliché ARTUR

68.22.I439 v



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de la face Sud

Cliché ARTUR

68.22.I440 V



COMMUN EST (cf. photo n° 3)

De plan rectangulaire ; un niveau plus combles ; toit et charpente modernes
Actuellement établie.

Divisé en deux par un mur de refend, la partie Nord était la chapelle.

Chapelle

Intérieur transformé; bénitier intégré à l'appareil à gauche
de la porte.

Extérieur : face Ouest, une porte en plein cintre, un oeil de
boeuf ovale ; face Est, un oeil de boeuf en vis-à-vis du précédent.

Partie Sud

Face Ouest : une porte en plein cintre et une fenêtre à linteau
de bois ; face Est : une porte cochère en plein cintre et une fenêtre à linteau de
bois.

Pigeonnier

De section circulaire, couvert d'un toit en pavillon. Rez-de-
chaussée, étage et combles (ces deux derniers sont inaccessibles).

Au Nord, une travée comprenant une porte rectangulaire à linteau
monolithe surmontée d'une fenêtre à traverse et à base débordante, moulurée.

COMMUN OUEST (cf. photo n° 4)

De plan rectangulaire, allongé du Nord au Sud. Un niveau et combles.
Toits et charpente modernes ; deux murs de refend.

Seule, la face Est, sur cour, est ouverte :

du Sud au Nord : une fenêtre à linteau surbaissé, une porte rectangulaire, une fenêtre surbaissée ; une porte cochère obturée (linteau surbaissé) transformée en une porte plus petite, rectangulaire, une fenêtre à linteau surbaissé ; une fenêtre rectangulaire, une porte rectangulaire.

Pignon Nord caché par un appentis moderne.

CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de la face Ouest
du commun Est

Cliché ARTUR

68.22.I44I V



CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM

Vue de la face Est
du commun Ouest

Cliché ARTUR

68.22.T442 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée, aile Ouest : mur Sud.....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968.....

Par PAVIS - HERMON.....

Qualité ENQUÊTEURS.....

Revu le 10.1970.....

Par DUCOURET.....

Qualité REDACTEUR.....

SITUATION DANS L'EDIFICE

Rez-de-chaussée de l'aile Ouest, mur Sud.

MATERIAUX

Granit.

DESCRIPTION (cf. photo n° 5)

Cheminée adossée à manteau à crossettes.

Consoles servant de chapiteaux aux jambages en forme de demi colonettes engagées.

Sur le manteau, blason en bas-relief dans un médaillon ovale mouluré.

DIMENSIONS

H	:	105 cm
L	:	140 cm.

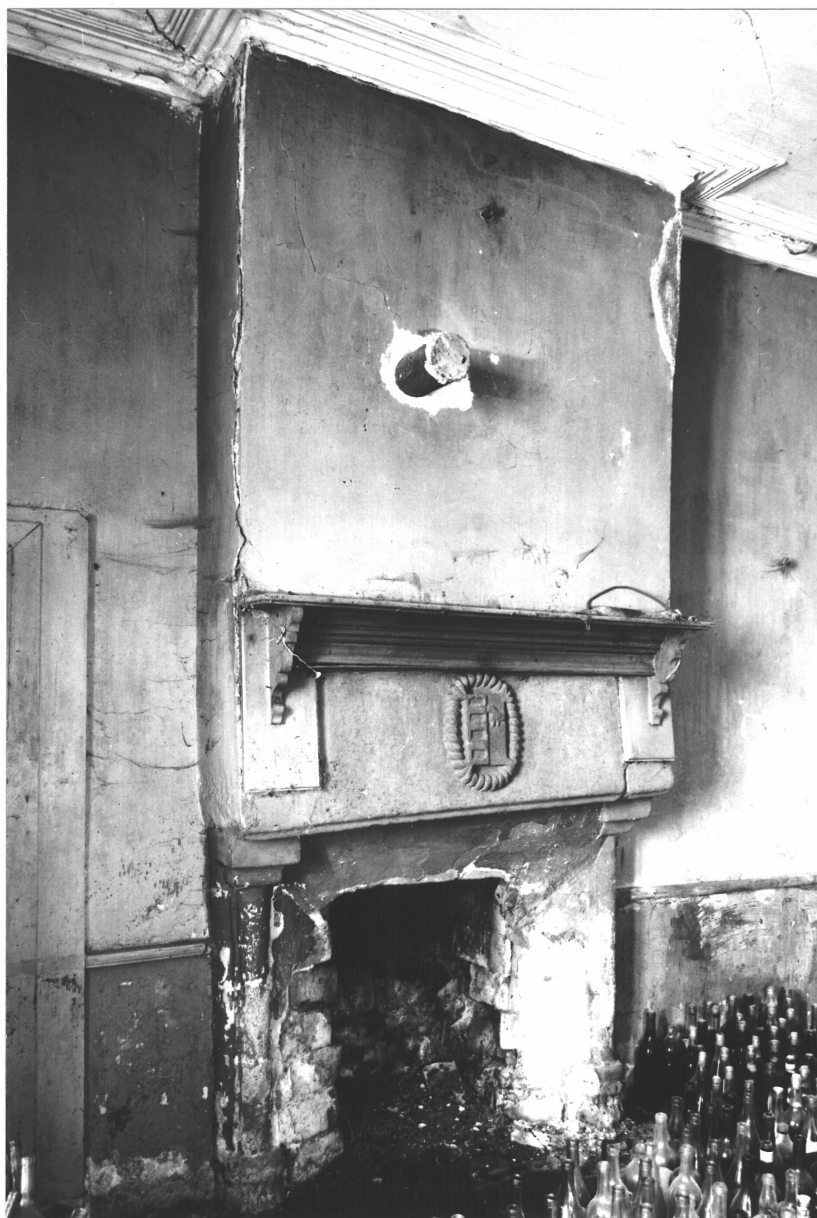
CARNOET 22

KERAUTEM - MANOIR

Aile Ouest : cheminée
du rez-de-chaussée

Cliché ARTUR

68.22.I445 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée. Pièce Est, mur Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968Par PAVIS - HERMONQualité ENQUÊTEURSRevu le 10.1970Par DUCOURETQualité REDACTEUR

SITUATION DANS L'EDIFICE

Mur Est de la pièce Est du rez-de-chaussée.

DESCRIPTION (cf. photo n° 6)

Cheminée affleurée en granit, à manteau monolithe sur corbeaux en doucine.

Jambages chanfreinés à ressaut.

MATERIAUX

Granit.

DIMENSIONS

H : 210 cm
L : 270 cm.

CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM
Rez-de-chaussée

Cheminée de la pièce A

Cliché ARTUR

68.22.I447 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée. Pièce centrale, mur Est.

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968

Par PAVIS - HERMON

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le 10.1970

Par DUCOURET

Qualité REDACTEUR

SITUATION DANS L'EDIFICE

Pièce centrale du rez-de-chaussée, mur Est.

DESCRIPTION (cf. photo n° 7)

Cheminée adossée à tablette saillante, entourée d'un gros tore.

Hotte plate décorée d'un panneau rectangulaire à angles incurvés.

MATERIAUX

Bois.

DIMENSIONS

H	:	140 cm
L	:	225 cm.

CARNOET · 22

MANOIR DE KÉRAUTEM
Rez-de-chaussée

Cheminée de la pièce B

Cliché ARTUR

68.22.1446 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968

Par PAVIS - HERMON

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le 10.1970

Par DUCOURET

Qualité REDACTEUR

PUITSDESCRIPTION

Puits de plan circulaire à base saillante et moulurée, margelle débordante et moulurée en doucine ; linteau monolithe supporté par deux piédroits de section rectangulaire, à arêtes abattues.

MATERIAU

Granit gris à grain fin, arrondi.

DIMENSIONS

H : 95 cm
D : 128 cm.

A côté, auge de granit monolithe.

CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM
Rez-de-chaussée

Mur Ouest de la Pièce B

Cliché ARTUR

68.22.T443 V



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage; pièce Ouest, mur Ouest.....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968.....

Par PAVIS - HERMON.....

Qualité ENQUÊTEURS.....

Revu le

Par

Qualité

SITUATION DANS L'EDIFICE

Etage. Mur Ouest de la pièce Ouest.

DESCRIPTION (cf. photo n° 9)

Cheminée adossée à tablette saillante ; manteau et jambages à moulurations continues.

Hotte plate ornée d'un panneau de bois rectangulaire entre deux losanges.

MATERIAUX

Bois.

DIMENSIONS

H : 145 cm
L : 215 cm.

CARNOET 22

MANOIR DE KERAUTEM
Etage

Cheminée de la pièce Ouest

Cliché ARTUR

68.22.1444 v



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée. Pignon Ouest du logis.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1.8.1968

Par PAVIS - HERMON

Qualité ENQUETEURS

Revu le

Par

Qualité

SITUATION DANS L'EDIFICE

Rez-de-chaussée. Pignon Ouest du logis.

DESCRIPTION

Cheminée affleurée à manteau monolithe sur consoles en quart-de-rond.

Jambages intégrés au mur, chanfreinés à ressaut.

MATERIAU

Granit.

DIMENSIONS

L : 285 cm
H : 175 cm.